



Les actifs de la région peu nombreux à vélo

Les Hauts-de-France font partie des régions où le vélo est le moins utilisé par les actifs se rendant sur leur lieu de travail. Cela s'explique par un moindre usage du vélo dans les villes-centres de la région par rapport à la province. En outre, les cadres de la région se déplacent moins souvent en vélo que leurs homologues de province.

Marylise Michel

1,7 % des actifs de la région utilise le vélo

Parmi les actifs ayant un emploi dans la région Hauts-de-France, seulement 1,7 % se rendent sur leur lieu de travail en vélo, contre 2 % pour la France de Province (figure 1). La région Hauts-de-France se place ainsi au même niveau que la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté. Seules trois autres régions ont une part plus faible de recours au vélo : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Normandie et Corse avec respectivement 1,3 %, 1,2 % et 0,4 % d'actifs se rendant sur leur lieu de travail en bicyclette. C'est la région Grand-Est, avec 2,7 % de recours au vélo qui arrive en tête de classement. À l'instar de ce qui est observé dans le reste de la France de province, c'est la voiture qui est le moyen de transport le plus utilisé dans la région pour les trajets domicile-travail avec 78 % de recours, loin devant les transports en commun (8,9 %) et la marche à pied (6 %).

1 Un moindre usage du vélo dans les déplacements domicile-travail de la région qu'en France de province

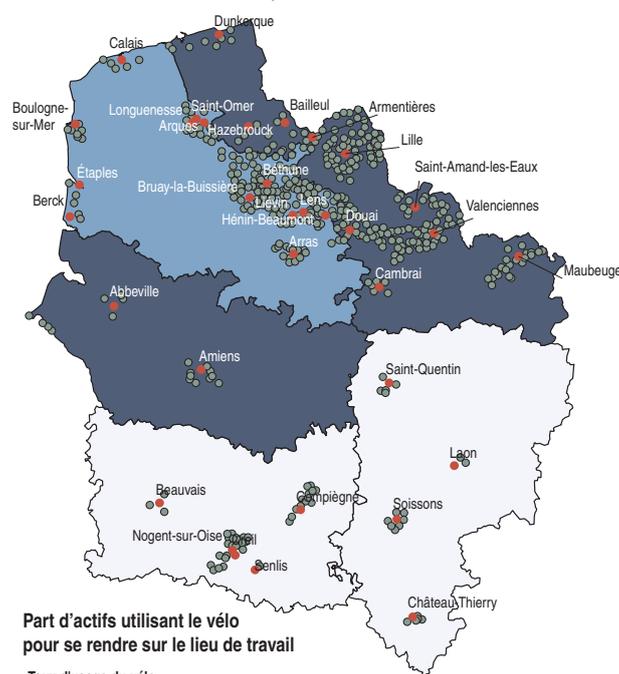
Part du mode de transport utilisé par les actifs en emploi, en %

	Région Hauts-de-France	France de province
Vélo	1,7	2,0
Voiture, camion, fourgonnette	78,0	77,9
Transports en commun	8,9	7,6
Marche à pied	6,0	6,1
Pas de déplacement	4,2	4,8
Deux-roues motorisés	1,2	1,6
Total	100,0	100,0

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015.

2 Peu de cyclistes dans le sud de la région

Part d'actifs utilisant le vélo pour se rendre sur leur lieu de travail



Part d'actifs utilisant le vélo pour se rendre sur le lieu de travail

Taux d'usage du vélo (moyenne régionale 1,7%)

De 0 à 1,0

De 1,0 à 1,7

De 1,7 à 2,2

Villes-centres des grands pôles urbains

Banlieues des grands pôles urbains

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2014.

La situation est contrastée au sein de la région : le recours au vélo s'échelonne de 0,9 % dans l'Oise à 2,2 % dans le Nord (figure 2). L'usage du vélo est faible dans l'Aisne (1 %), à un niveau proche de l'Oise. La Somme (1,9 %) et le Pas-de-Calais (1,4 %) encadrent la moyenne régionale : 1,7 %. Seul le département du Nord, le plus urbanisé, a un usage du vélo plus important que la moyenne de Province.

Moins de cyclistes dans les villes de la région qu'en province

Dans les villes-centres des grands pôles urbains des Hauts-de-France (*définitions*), 2,9 % des actifs en emploi utilisent le vélo, contre 4,2 % en moyenne en province (*figure 3*). Toutefois, la part d'actifs utilisant le vélo pour se rendre au travail reste deux fois plus importante dans les villes-centres de grands pôles urbains que dans l'ensemble des autres communes (1,4 %) de la région.

A contrario, l'usage du vélo dans les communes isolées de la région, bien que faible (1,8 %), est plus important qu'en moyenne en Province (1,1 %).

3 Moins de vélo dans les grandes villes régionales qu'en moyenne en province

Part d'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail selon le type de commune de résidence

	Hauts-de-France	Province
	en %	en %
Centres de grands pôles urbains	2,9	4,2
Autres lieux de résidence	1,4	1,3
dont :		
- Banlieues de grands pôles urbains	1,8	1,9
- Couronnes des grands pôles urbains	0,8	0,8
- Autres pôles :	2,1	2,1
- Autres couronnes :	0,8	0,8
- Communes isolées :	1,8	1,1
Ensemble	1,7	2,0

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015.

Quelles que soient la taille et la densité de la commune, le vélo n'est jamais majoritaire parmi les « transports doux » : la marche à pied et les transports en commun sont systématiquement privilégiés par rapport au vélo. En particulier dans les centres des grands pôles urbains comme d'ailleurs dans les pôles de plus petites tailles, le recours à la marche à pied est de plus de 11 %. Les transports en commun sont utilisés par 15,5 % des actifs dans les villes-centres des grands pôles urbains.

Les ouvriers les plus nombreux à utiliser le vélo

Dans la région des Hauts-de-France, ce sont les ouvriers qui utilisent le plus souvent le vélo, contrairement à la moyenne de France de province où ce sont les cadres : 2,4 % des ouvriers de la région se rendent sur leur lieu de travail à vélo. La part de cadre utilisant le vélo est de 1,9 % contre 3,1 % en moyenne en province.

L'usage du vélo est le plus répandu aux deux extrémités des niveaux de diplômés : 2,8 % pour les titulaires d'un brevet ou moins et 2,1 % pour les bac+5 ou plus. Si ce constat se vérifie également en moyenne en province, la hiérarchie y est cependant inversée avec 3,8 % de recours au vélo parmi les diplômés de niveau supérieur ou égal à bac +5 et 2,1 % de recours chez les niveaux de diplômés inférieurs ou égaux au brevet. ■

Définitions

Un grand pôle urbain est une unité urbaine de plus de 10 000 emplois qui anime une grande aire urbaine suivant le zonage en aire urbaine de 2010. Les communes qui le composent sont soit ville-centre si elle représente plus de 50 % de la population du pôle, soit banlieue. Les couronnes des grands pôles urbains correspondent aux couronnes des grands pôles et aux communes multipolarisées des grandes aires urbaines. Les autres pôles sont les unités urbaines ou communes rurales de 1 500 à moins de 10 000 emplois animant les moyennes et petites aires. Les autres couronnes regroupent les communes faisant partie d'une couronne d'un grand ou petit pôle ainsi que les autres communes multipolarisées. Les communes isolées sont les communes isolées hors de l'influence des pôles, c'est-à-dire les communes n'appartenant ni à un pôle, ni à une couronne.

Sources

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de la population de 2015. Dans le recensement, il est demandé aux personnes recensées d'indiquer le **mode de transport qu'ils utilisent principalement pour aller travailler**. Depuis 2015, la modalité de réponse « deux-roues » a été scindée en deux modalités « vélo (y compris à assistance électrique) » et « deux-roues motorisé ». Les autres modalités de réponse sont restées inchangées : « pas de déplacement », « marche à pied (ou rollers, patinette) », « voiture, camion ou fourgonnette », « transports en commun ».

Les données de l'enquête de 2015 permettent de réaliser de premières analyses sur l'utilisation du vélo dans les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Mais, fondées sur une seule année d'enquête et non sur cinq comme habituellement pour l'ensemble des résultats du recensement, ces nouvelles informations ne peuvent être exploitées qu'à des niveaux géographiques relativement agrégés. Les études pourront être approfondies à partir de 2020 lorsque les résultats complets de cinq enquêtes de recensement seront disponibles.

Le champ est constitué des personnes âgées de 15 à 74 ans ayant un emploi ou en apprentissage, en France hors Mayotte.

Insee Hauts-de-France

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Daniel Huart

Rédacteur en chef :

Nadine Lhuillier

ISSN n° 2494-3606

© Insee 2017

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- « Partir de bon matin à bicyclette... », *Insee Première n° 1829*, janvier 2017.
- « La voiture, un mode de transport privilégié pour les travailleurs du bassin minier », *Insee Analyses n° 8*, Insee Hauts-de-France, avril 2016.

